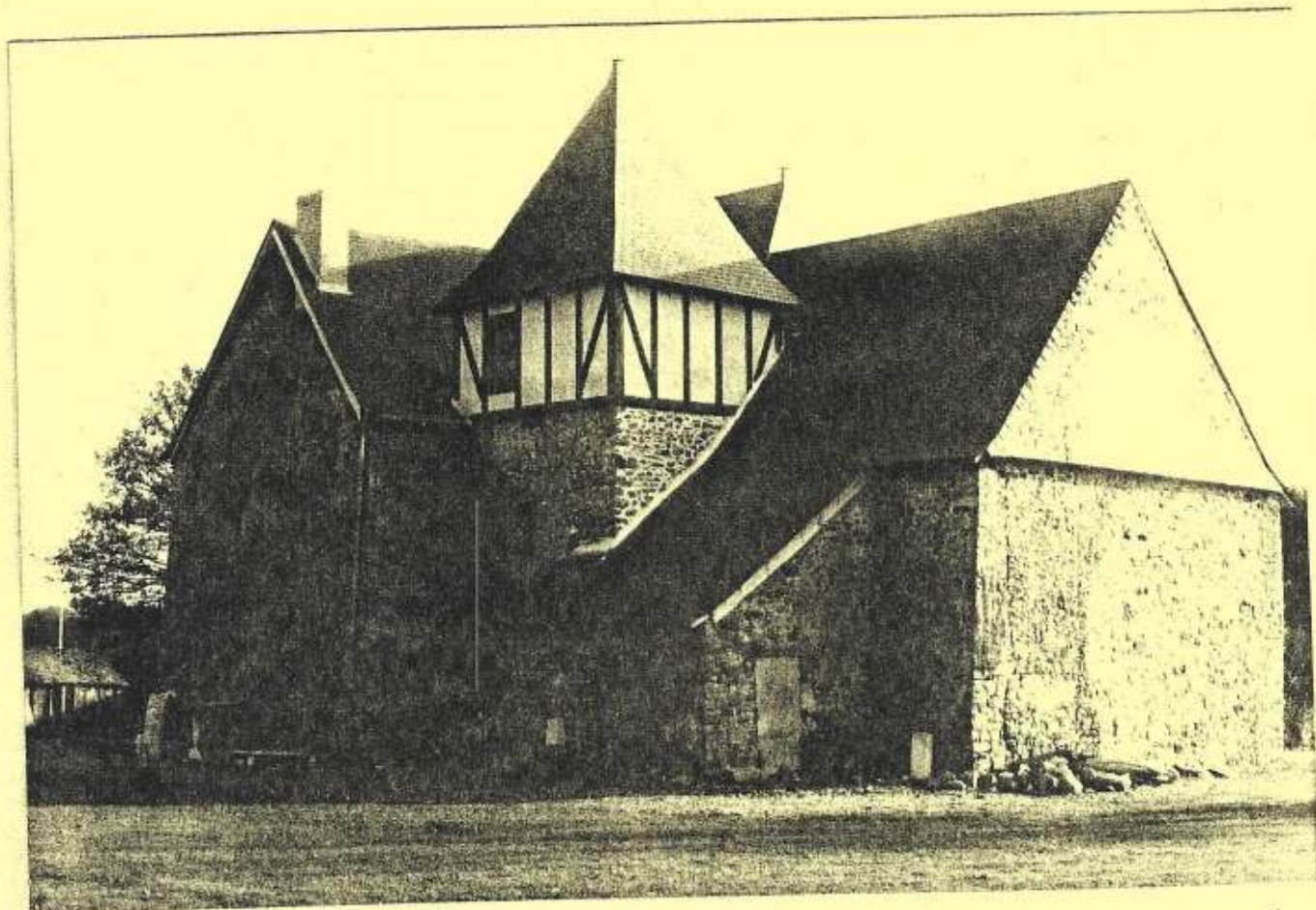


BULLETIN

MUNICIPAL



N° 4

— LA ROUAUDIÈRE

Par ce bulletin, nous venons vous entretenir de la vie de la Commune. Beaucoup de choses se passent en un an. Nous avons connu des événements heureux, mais aussi des deuils et des épreuves et puis il y a eu la poursuite des travaux d'aménagement, de restauration, d'entretien du patrimoine communal.

Notre ambition est de vous tenir au courant des activités et des travaux, et de recevoir vos suggestions ou vos questions pour essayer de faire mieux.

A l'occasion des fêtes, et en ce début d'année, je vous adresse mes vœux de santé, de bonheur ; que 1986 soit pour tous un départ vers une étape nouvelle qui vous apportera plus de sécurité, dans l'entraide et l'amitié. Des événements importants, de nouvelles orientations sont probables : vous savez bien que l'avenir appartient à ceux qui le préparent et qui luttent pour être les plus compétitifs, les meilleurs, dans un monde difficile et souvent impitoyable.

Je souhaite que l'année nouvelle vous apporte beaucoup de joies dans votre travail, dans votre vie personnelle, dans vos familles.



Le Maire,

P. VIVIEN

L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement du bourg, mis en route il y a un an, est terminé ; une 2ème tranche de 200 000 F faisant suite à la 1ère de 500 000 F. C'est une amélioration importante pour l'hygiène, mais qui coûte cher. La moitié du coût étant réalisé par l'emprunt, l'autre moitié étant couverte par les subventions et la récupération de la T.V.A.

Les travaux ont été réalisés dans de bonnes conditions et progressivement les utilisateurs font leur branchement au réseau. A ce sujet, nous vous rappelons qu'avant tout branchement, il est indispensable de passer à la Mairie faire la demande de branchement et à la suite de laquelle il vous sera remis un arrêté particulier mentionnant toutes les conditions de raccordement.

L'ASSAINISSEMENT AGRICOLE

Une tranche de collecteurs collectifs vient de se terminer secteur limite de Congrier à la Fuselière et secteur de la Duvacherie à la Lande Fève, peu à peu le réseau se complète. Les conditions économiques sont un peu plus avantageuses pour la campagne que pour le bourg : 50 % de subventions + 15 % de TVA à récupérer. On demande l'inscription d'une autre tranche pour cette année, qui pourrait être la fin des travaux.

LA VOIRIE

Un gros effort a été entrepris suite au gel : des réparations et des revêtements ont été réalisés pour 180 000 F en plus des prévisions 1985. Nous pensons qu'il est important de ne pas prendre de retard dans ce domaine. Notre réseau est en bon état dans l'ensemble, il constitue une charge importante d'entretien. Ainsi en 1985, les curages de fossés ont été fait sur les chemins de la Teillais - Les Grossières - La Guinellerie - La Chaire - La Foulerais - La Lande Fève - L'If - route du Sollier et route de Chelun -

D'importantes réparations suite aux dégats dûs au gel ont été faites sur les chemins de La Chaire, de l'Augerie, La Haute Fossette, route du Sollier, route de Chelun.

LOTISSEMENT

=====

Une première maison a été construite (secteur locatif), trois autres doivent suivre début 1986. La voirie et l'éclairage devront être aménagés ; la vente des quatre parcelles au Crédit Immobilier permettra de financer les travaux.

MANOIR

=====

Une tranche importante de travaux de charpente et couverture vient de se terminer. Ces travaux qui bénéficient de subventions Etat - Région et Département vont permettre de restaurer un édifice abandonné. Nous pensons que vous serez intéressé par une journée porte ouverte, qui vous donnerait l'occasion de faire connaissance avec les lieux et d'obtenir toutes informations sur place, quant à l'avenir de ce manoir et la place qu'il pourrait occuper pour l'accueil.

EGLISE

=====

Des travaux ont été réalisés pour la réparation du plancher et des bancs de chaque côté, soit la moitié de la hauteur de la nef, et pour une somme de 18 000 F environ. De son côté, l'Abbé Marsollier, notre curé, a restauré le Christ qui fait face à la chaire.

CIMETIERE

=====

Le Conseil Municipal a décidé de ne plus vendre de terrain au cimetière pour des concessions perpétuelles, à compter du 1er avril 1985, comme cela se fait dans les communes voisines.

.../...

Deux possibilités sont offertes aux personnes désirant acheter un terrain au cimetière :

- concession trentenaire : 200,00 F
- concession cinquantenaire : 300,00 F avec caveau obligatoire.

Bien entendu, ces concessions peuvent être renouvelées quand elles sont arrivées à échéance.

Il est rappelé, d'autre part, que pour toute concession au cimetière, il est indispensable de passer à la Mairie pour y signer une demande d'achat.

S A L L E S O C I O - C U L T U R E L L E

=====

En 1985, la salle a été un peu moins utilisée (20 500 F de location), mais concourt à la réputation de la Commune, avec le Manoir et l'environnement qui peu à peu s'améliore. Les associations locales l'utilisent de plus en plus et les usagers viennent parfois de loin, tout surpris d'y trouver le calme et le confort.

Depuis le 1er avril 1985, les tarifs de location de la salle s'établissent comme suit :

- Banquet - mariage :	grande salle	354,00 F
	petite salle.....	177,00 F
	cuisine.....	177,00 F
- Réunion - Vin d'honneur :	grande salle.....	156,00 F
	petite salle.....	71,00 F
- Bal public (grande salle uniquement et pour associations locales).....		884,00 F
- Concours de cartes :	grande salle.....	590,00 F
	petite salle.....	236,00 F

Ces prix s'entendent pour les personnes domiciliées dans la Commune, dans le cas contraire, les prix sont majorés de 30 %. Pour les personnes qui louent la salle deux jours consécutifs, le 2ème jour n'est compté qu'à 50 %.

Participation au chauffage :	grande salle.....	109,00 F
	petite salle.....	55,00 F

Ces prix seront majorés de 3 - 4 % au 1er avril 1986, suivant l'augmentation qui sera autorisée.

.../...

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Ils ont été poursuivis : peinture intérieure des sanitaires (17 356 F) et pose de porte-manteaux, de bancs - installation de jeux pour les enfants. Par suite du gel, une partie des cupressus est à remplacer. L'entretien du terrain des sports et des gazons représente plus de 15 journées de travail par an. Les investissements sportifs permettent l'épanouissement des jeunes, ils contribuent aux loisirs ; trop peu de personnes viennent soutenir et encourager les jeunes au foot.

L'ECOLE

Elle vient d'être dotée d'un équipement informatique : ordinateur Exelvision - téléviseur couleur - imprimante, dans le cadre du plan "Informatique pour Tous". Une pièce sera aménagée, hors des salles de classe, pour permettre l'accès du public en dehors des heures de classe et sous certaines conditions.

CANTINE

Le prix des repas servis à la cantine ont été augmentés au 05 octobre 1985 :

- 10,55 F pour les enfants
- 15,15 F pour les instituteurs

RAMASSAGE SCOLAIRE

Le circuit de la route du Sollier est subventionné à 100 % par le Département, par contre le circuit des 4 Routes est pris intégralement en charge par la Commune (3 500 F environ par trimestre).

T. U. C.

Afin d'aider l'ouvrier d'entretien de la voie publique pour les travaux au Manoir et sur les routes, le Conseil Municipal a décidé de recruter un T.U.C. : Monsieur Jacques RABEAU. Celui-ci travaille à mi-temps et perçoit une indemnité mensuelle de 500 F versée par la Commune.

.../...

M A S S E S C O M M U N A L E S

=====

Les masses communales qui ont été louées suite au remembrement ont fait l'objet d'un nouveau bail de 9 ans, à compter du 1er novembre 1984, suivant les barèmes en vigueur. Les différentes parcelles sont louées à MM. BUCQUET - HAUBOIS - LAURENT et SERVEAU

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

=====

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture de la Mairie :

- | | | |
|------------|---|---------------------|
| - mardi |) | |
| - mercredi |) | de 14 h à 17 h 30 |
| - jeudi |) | |
| - vendredi |) | |
| - samedi |) | de 9 h 15 à 11 h 30 |

D'autre part, pendant la période des congés annuels (juillet et août), le secrétariat étant assuré en même temps à Ballots, la Mairie n'est ouverte que les mardi - jeudi après-midi et samedi matin.

POUR VOUS PERMETTRE DE FAIRE CONNAISSANCE AVEC LE MANOIR, LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INVITE A UNE JOURNEE "PORTES OUVERTES" - 1e SAMEDI 08 FEVRIER 1986 A PARTIR DE 14 H.

VENEZ NOMBREUX - VOUS Y SEREZ BIEN ACCUEILLIS

S O C I E T E S R O A L D E R I E N N E S

=====

ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Animations pendant l'année 1985 :

- Bonne participation des membres et joueurs lors de la galette des Rois le 20 janvier

- Tournoi seniors-juniors-cadets-pupilles et poussins : bilan positif

- Déplacement à Charenton Notre Dame lors d'un tournoi cadets. Les joueurs l'ont très apprécié malgré une participation de 200 F. Le coût de cette journée pour le Club a été de 4 500 F.

- Nous avons organisé un festival rock le 06 juillet en mettant toutes les chances de notre côté mais les fans du rock n'étaient pas présents : résultat de cette soirée : un échec de 13 000 F

- Voyage en Bretagne le 14 juillet, en car : réussite complète surtout par le coût de cette journée.

- Tournoi Mémorial Gilbert MANCEAU : a fait déplacer beaucoup d'équipes (12 de 11 joueurs) car l'enjeu est toujours très important en raison de la valeur du trophée - Recette nette : 7 500 F.

- Concours de belote à la dinde : bilan : environ 3 500 F soit 1 000 F de moins que l'année passée.

En début d'année 1985, nous avons prévu de réorganiser une St Sylvestre, mais quelques problèmes se sont soulevés et le bureau, à l'unanimité, a préféré se désister : dommage car nous avions gagné 7 500 F. Les problèmes :

- Ras le bol du bénévolat car une année de football demande beaucoup de temps pour la bonne marche d'un club.

- Manque de vaisselle

- Départs de beaucoup de joueurs à l'inter-saison ce qui a donné un relâchement de la part des dirigeants qui, souvent, défendaient les couleurs de l'A.S.R. aux dépens de leur vie privée.

Enfin, parlons un peu football suite à la descente en promotion de 2ème :

Nombres d'équipes et classement :

- 1 senior - 17 licenciés - placé en fin de tableau
- 1 cadet avec St Aignan et Chelun : 17 licenciés - 1ère
- 1 minime " " : 18 " - 1ère

.../...

- 1 pupille - 7 licenciés - milieu de tableau
- 1 poussin - 7 licenciés - 1ère

Un joueur qui n'est pas inconnu pour les habitués du club, a signé pour la 2ème partie du championnat (Dominique GASTINEAU) qui remplace Thierry LESOURD, indisponible pour un an. Nous comptons beaucoup sur sa présence afin d'éviter une relégation en 3ème division.

DATES A RETENIR :

- galette des rois le 19 janvier
- tournois du Club : 24 et 25 mai
- Voyage - tournoi cadets Charenton : 15 juin
- Voyage : 14 juillet - à revoir
- Festival Rock : des propositions sont en cours avec Radio Mayenne
- Mémorial Gilbert MANCEAU : fin août
- Concours belote à la dinde : 19 - 20 et 21 décembre

Le Bureau remercie toutes les personnes qui prennent une carte de membre honoraire pour témoigner leur soutien à l'Association.

Le Président : S. CHEVILLARD

COMITE DES FETES

Dates à retenir :

- Concours de belote : 28 février - 1er et 2 mars
- Course cycliste : 10 août avec Messe de St Hubert à 11 h dans la Chénaie

Le Président : G. PASQUIER

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Grâce aux activités organisées par l'Association, il a pu être acheté pour l'école :

- Jouets pour petite classe : 139,00 F + 89,00 F
- Achat de livres : 793,20 F
- Achat d'une bibliothèque : 859,40 F
- Participation au voyage scolaire : 1 000 F

M. ROSSIGNOL

M. J. C. du PRIEURE

Suite à une réunion du 30 juin 1985, il a été réélu un nouveau bureau :

Président. : Claude CHEVILLARD

Vice-Président : Loïc LEPESCHEUX

Trésorier : Christian RAYE

Trésorier Adjoint : Marie-Anne CHEVILLARD

Secrétaire : Valérie GUYON

Secrétaire adjoint : Dominique SABIN

Les fonds de l'Association sont de 5 000 F, suite aux deux années 1984 et 1985.

Les projets de l'année 1986 sont plus réduits car il n'y aura pas de représentation théâtrale.

- Début février : le 15 : concours de baby-foot

- 16 juin : feux de la St Jean

Le Président : C. CHEVILLARD

CLUB DES BONS AMIS

VOYAGE INSTRUCTIF : CITROËN - La Janais

Visite de Citroën avec nos amis de St Aignan : 50 personnes environ. L'usine est à 6 kms au sud de Rennes sur la route de Nantes, terrain de 250 hectares, couvert 45 hectares - 14 500 emplois dont 26 % de femmes d'origine locale, en majorité de provenance rurale. Il est servi 10 000 repas par jour en 5 services. Citroën a joué un rôle primordial dans l'évolution du mode de vie de cette région. En visitant tous ces ateliers, ces robots, c'était très impressionnant, pour les solutions techniques les plus avancées; il fallait faire cette démarche ; le personnel ne se recrute plus aussi facilement pour des tâches trop pénibles, c'est pourquoi il a fallu avoir recours à l'automatisation. Cette visite nous a beaucoup intéressés.

VOYAGE SURPRISE DU 25 SEPTEMBRE

Merveilleuse journée. Le matin, un épais brouillard nous prive de visibilité, mais vite le soleil revient, qui nous réjouit. Journée enrichissante sur notre patrimoine varié, c'est revivre le passé de nos ancêtres.

.../...

Un petit déjeuner à Guipry, ensuite nous nous dirigeons vers La Gacilly ; nous pouvons voir l'Etablissement Yves ROCHER, ses champs de fleurs, quelques artisans de poterie, de verrerie, tout en visitant la région. Pour nous c'était toujours la surprise, on tournait en rond, enfin nous arrivons à St Malo, vallée de la Vilaine, un lieu de passage et de transit. A midi, nous déjeunons à l'Hôtel "Les Grèves", accueil chaleureux des personnes qui nous reçoivent. La bonne humeur était là; presque 200 personnes étaient réunies, donc beaucoup de contact. Maintenant à une autre fois.

La Secrétaire : M. MORICEAU

COMITE COMMUNAL DE LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Voici quelques informations concernant les adhérents de la Mutualité :

Si vous avez une pénalité pour paiement en retard de vos cotisations, sachez que vous pouvez demander une remise gracieuse en envoyant un courrier indiquant les motifs de ce retard à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de la C.M.S.A.
76, Bd Lucien Daniel
53029 LAVAL Cedex

Si vous avez besoin d'un renseignement, un Inspecteur de la Mutualité Sociale Agricole est à votre disposition les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H, ainsi que l'Assistante Sociale chaque mercredi - à St Aignan-sur-Roë - Rue des Lavandières (Tél : 43/06/51/32)

En cas de maladie, maternité, vous pouvez demander une travailleuse familiale ou une aide ménagère si vous êtes âgé ou invalide. Ces dernières sont conseillées car moins onéreuses pour le demandeur.

La Caisse participe financièrement, selon les revenus du demandeur. En cas de maternité 16 h minimum à 80 % sont accordées ; pour une maladie, une attribution d'urgence identique peut être donnée, le solde étant pris en d'urgence au taux normalement calculé.

.../...

L'allocation de remplacement maternité peut être attribuée à l'agricultrice pour couvrir partiellement les frais engagés pour assurer son remplacement dans les travaux de l'exploitation.

Pour vous faire remplacer, contacter la M.S.A. qui vous mettra en rapport avec une association de remplacement.

En cas de maladie de longue durée d'un exploitant, ou à titre exceptionnel en cas d'accident, un secours destiné à rétribuer du personnel de remplacement peut être accordé pendant une durée de 30 jours.

Sachez également qu'il existe des aides aux vacances :

- camps de vacances et classes transplantées
- vacances familiales
- aides vacances pour personnes âgées ou handicapées.

Si vous payez un loyer, et que vous ne percevez pas l'allocation logement, renseignez-vous, il est possible que vous pouvez en bénéficier.

Des prêts peuvent être accordés aux personnes et aux familles, à l'exclusion des retraités ou pensionnés. Ces prêts sont en général consentis moyennant un intérêt et pour une durée variable en fonction de la catégorie du prêt.

A quoi servent les délégués communaux ? (10 pour la Commune de La Rouaudière.

Les délégués ont pour mission d'émettre des avis et de fournir des informations complémentaires aux dossiers que la Caisse leur demande d'examiner, et cela le plus loyalement possible. Ils doivent intervenir chaque fois qu'ils le jugent nécessaire et tout particulièrement près des personnes âgées qui n'auraient plus de famille ou pas la possibilité de se déplacer pour les démarches nécessaires pour obtenir ce qu'elles peuvent avoir.

Il faut savoir également qu'incriminer le Comité Communal suite à un dossier qui ne donnerait pas satisfaction au demandeur, serait une erreur car la décision finale appartient toujours à la Caisse de la M.S.A.

MUTUELLE COUPS DURS

Si vous n'êtes pas adhérent et que vous êtes intéressé par cette Association, téléphoner au 43.06.55.35

LA PAGE D'HISTOIRE

Notre église de La Rouaudière a été, cette année, rénovée à l'intérieur. Déjà au cours de son existence, elle a subi ruines et dégradations. Ainsi l'église de 1600 ne fut pas toujours neuve... et faute d'entretien sérieux, après la Révolution, elle menaçait ruine.

La tourmente calmée, il était urgent de penser réparation et reconstruction. En 1808 M. de La Chevière, Châtelain de La Rouaudière, offrit de fournir les matériaux nécessaires, la Commune n'aurait eu que la main-d'oeuvre à fournir. Mais un conflit entre le Conseil Municipal et le généreux donateur empêcha tous travaux.

Beaucoup plus tard, après bien des négociations avec l'administration et de longues délibérations relatives à la reconstruction entière de l'église, les travaux commencèrent :

- le 04 avril 1842, les ouvriers démolissaient l'ancienne église, ce travail fut très dur, en particulier quand on s'attaqua aux murs du choeur, vieux de plus de 10 siècles et d'une solidité à toute épreuve.

- le 19 avril, les ouvriers commencèrent à creuser les fondations.

- le 23 eu lieu la plantation de la première croix

- le 24 : bénédiction de la première pierre. la maçonnerie se termina le 1er juillet 1843.

M. GIRARD, charpentier à Cossé monta la charpente. M. de La Chevière accepta de vendre à un prix très modéré la grande et belle Chénaie de la Cour pour la confection de cette charpente. C'était très avantageux car il n'y eut ainsi aucun frais de transport.

Les beaux chênes si bien alignés que l'on voit actuellement sont ceux qui furent plantés après l'abattage de 1842. Ils ont donc plus d'un siècle d'existence.

La flèche de la tour fut montée avec beaucoup de difficultés le 18 juillet et enfin la cloche de 21 septem-

bre 1843. Restait à faire l'aménagement intérieur ; les bancs tirés des chênes de la Cour furent faits par moitié à Cossé et à Pouancé et furent placés le 1er mai 1844.

La nef et les chapelles furent pavées en 1847 par M. HOUEMONT, maçon à St Aignan.

Le maître-autel, placé au chevet de l'église, est en tuffeau et les colonnes de marbre qui l'agrèmentent sont venues des carrières des environs de Sablé. Cet autel forme un ensemble superbe avec son rétable d'une réelle valeur et il est d'ailleurs très rare d'en trouver d'aussi riche dans les églises de campagne.

A noter aussi les petits autels également très beaux et la statue de Ste Anne, offerte par le Curé de l'époque : M. GAUTIER.

Le 21 décembre 1843, l'église fut ouverte au culte et la messe y fut célébrée pour la première fois. En 1848, Mgr BOUVIER, Evêque du Mans vint la consacrer et ceci est une rare faveur.

Dans l'histoire de notre pays, l'église et la vie paroissiale ont été liées avec la vie communale de chaque citoyen roaldérien. Aujourd'hui encore, nous essayons d'entretenir avec les moyens du bord nos biens.

Mme E. DOINEAU

